



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2025

Préserver la santé et l'emploi de tous

Sommaire

03	•	L'éditorial de Claire Brette et Pascal Jouvin
04	•	Nos adhérents
06	•	Une offre de services pour répondre aux besoins de nos adhérents
08	•	Notre mission
09	•	Un réseau de partenaires pour être au cœur de l'écosystème
10	•	Projet de service
11	•	Côté Projets
12	•	2025 en quelques repères
14	•	Une certification qui assure la même qualité de service pour tous
16	•	Côté Communication
17	•	Lexique

Editorial



Claire Brette
Présidente
AIST - La prévention active

Derrière les chiffres de ce rapport d'activité, il y a avant tout des femmes et des hommes engagés chaque jour auprès des entreprises de notre territoire. L'année 2025 restera une étape importante pour l'AIST - La prévention active, notamment avec l'obtention de notre certification, mais surtout parce qu'elle a démontré notre capacité collective – administrateurs, direction et équipes – à évoluer ensemble, sans jamais perdre de vue notre mission première : accompagner l'humain au travail.

Elle a notamment été marquée par la mise en œuvre de l'obligation de certification des Services de Prévention et de Santé au Travail, instaurée par la loi du 2 août 2021 et fondée sur le référentiel national élaboré par l'AFNOR. L'audit réalisé en avril 2025 s'est conclu sans aucune non-conformité, témoignant de la qualité de notre organisation, de la pertinence de nos pratiques et de l'engagement quotidien de nos équipes au service de nos adhérents et de leurs salariés.

Au-delà de cette reconnaissance, la certification récompense un engagement collectif et un travail approfondi de transformation et d'amélioration continue. Parmi les évolutions majeures de l'année, le déploiement d'un nouvel outil informatique constitue une avancée déterminante. Il permettra de développer progressivement de nouveaux services digitaux, de simplifier les démarches des adhérents et de faciliter l'accès à leurs documents et informations grâce à un espace adhérent enrichi.

Dans le même esprit, nous avons engagé un projet immobilier d'envergure sur l'agglomération clermontoise, dont l'ouverture est prévue à l'été 2027. Il répond à une ambition claire : renforcer notre proximité, optimiser nos moyens et offrir aux entreprises comme aux salariés des conditions d'accueil et d'accompagnement toujours plus adaptées à leurs besoins.

Ces évolutions s'inscrivent dans une démarche de qualité structurée autour de trois priorités :

- améliorer l'expérience de nos adhérents et des salariés suivis ;
- piloter notre activité au regard de la performance et de la valeur du service rendu ;
- renforcer la traçabilité de nos actions et de nos interventions.

Nous devons également relever un défi partagé par l'ensemble des Services de Prévention et de Santé au Travail : la tension persistante sur les ressources médicales. Le recrutement de médecins demeure une priorité, puisqu'ils assurent le pilotage des équipes pluridisciplinaires. Les premiers résultats obtenus sont



Pascal Jouvin
Directeur
AIST - La prévention active

encourageants et viennent renforcer une organisation riche de nombreux métiers – médecins du travail, infirmiers en santé au travail, IPRP, psychologues du travail, ergonomes, assistants et fonctions support. Leur complémentarité constitue l'une des forces de notre modèle et permet un accompagnement global et de qualité.

Au-delà des chiffres et des indicateurs, l'année 2025 illustre surtout notre capacité à construire collectivement une prévention toujours plus proche des réalités du terrain. Nous sommes convaincus qu'une entreprise performante est d'abord une entreprise qui prend soin des femmes et des hommes qui la font vivre. Cette conviction guide chacune de nos actions et donne tout son sens à notre engagement aux côtés des employeurs et des salariés.

Nous vous invitons à découvrir ce rapport d'activité, reflet de l'engagement quotidien de nos équipes et de la diversité de leurs missions. Vous y découvrirez les résultats de notre activité, mais surtout des femmes et des hommes qui accompagnent chaque jour employeurs et salariés pour promouvoir durablement la santé au travail, prévenir les risques professionnels et contribuer à la performance des organisations.

Nous adressons nos sincères remerciements à l'ensemble de nos collaborateurs pour leur implication et leur professionnalisme, à la direction qui porte les projets de transformation avec les équipes, ainsi qu'aux administrateurs qui donnent le cap et veillent à préserver notre mission d'intérêt général. Nous remercions également nos entreprises adhérentes pour leur confiance. La prévention ne se construit pas seule, mais collectivement, dans le dialogue, la proximité et la volonté commune de faire progresser la santé au travail.

Ensemble, poursuivons notre ambition d'une prévention toujours plus active, plus proche des entreprises, plus collaborative et profondément humaine, au service de la santé des femmes et des hommes au travail.

Nos adhérents

Nos adhérents

16 624
adhérents

Les salariés

166 034
salariés suivis

Répartition des entreprises et salariés suivis par taille

	1-10	11-49	50-199	200-249	250-299	300 et +	TOTAL
Nombre d'entreprises suivies	13 646	2 401	509	18	14	36	16 624
Nombre de salariés suivis	41 745	51 116	46 275	4 043	3 852	19 003	165 034

14 982

entreprises de moins de 50 salariés représentent 96 % de nos adhérents, mais seulement 56 % des salariés suivis.

251

entreprises de plus de 200 salariés ne représentant que 2 % de nos adhérents, mais 16 % des salariés suivis.

1 174

adhésions

867

radiations

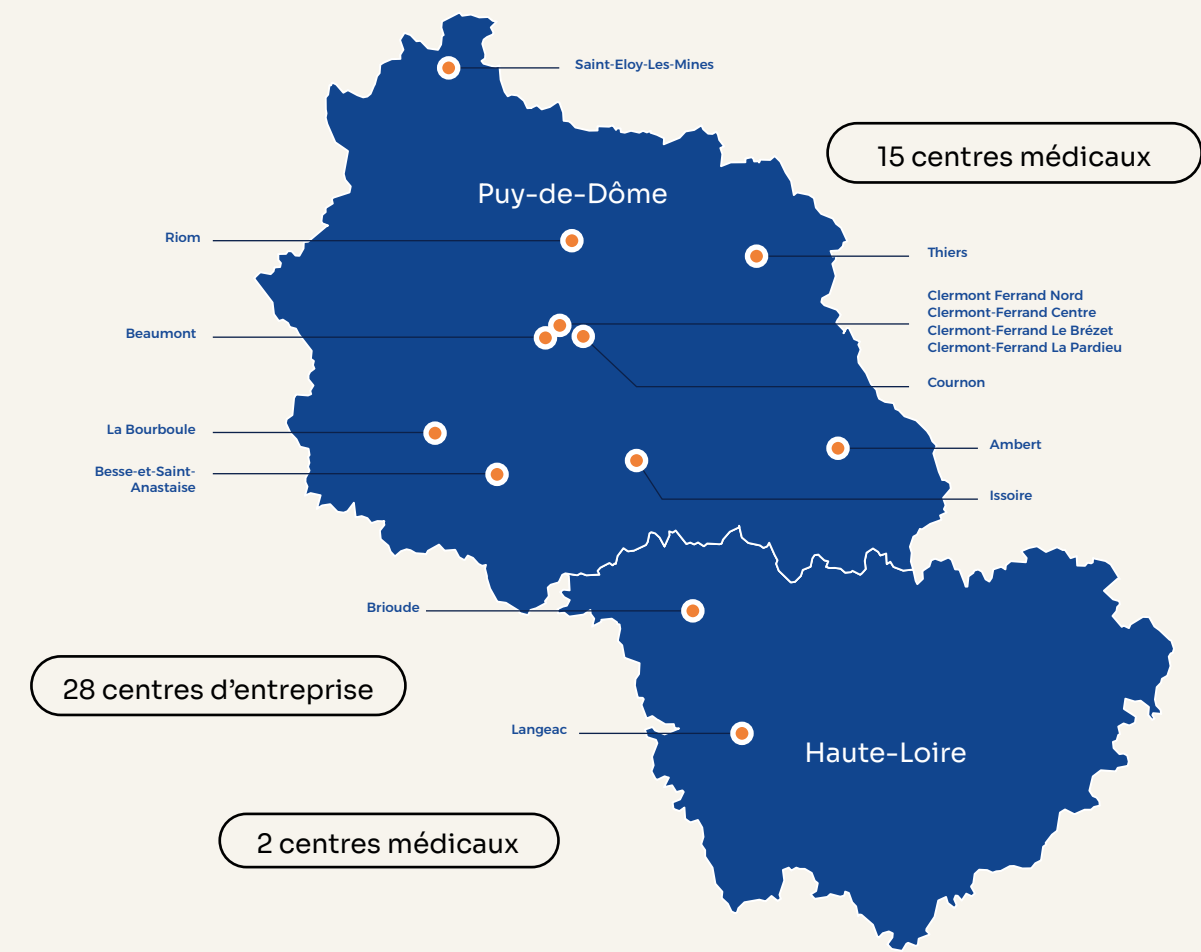
839

adhérents visités par le Service
Relations Adhérents

Répartition par centres

	% de nombre d'entreprises suivies	% de nombre de salariés suivis
AIST Ambert	4	3
AIST Beaumont	5	4
AIST Besse	1	1
AIST Clermont Brézet	12	15
AIST Brioude	4	3
AIST Clermont Centre	18	13
AIST Clermont Nord	8	12
AIST Cournon	8	7
AIST Issoire	7	6
AIST La Bourboule	3	2
AIST Clermont La Pardieu	8	11
AIST Langeac	2	1
AIST Riom	11	9
AIST Saint-Eloy-les-Mines	2	1
AIST Thiers	7	6
En entreprise	1	6
Total	100	100

Notre périmètre d'intervention



96,2%

d'adhérents à moins de 30 minutes d'un centre AIST.

98,0%

de salariés suivis à moins de 30 minutes d'un centre AIST.

9,42 minutes

La durée moyenne d'un trajet pour rejoindre un centre AIST.

7,80 km

La distance moyenne parcourue pour rejoindre un centre AIST.

Les 5 premiers secteurs d'activité en nombre d'adhérents

3 859 adhérents • Commerce ; Réparation d'Automobiles et de motocycles

2 068 adhérents • Construction

1 556 adhérents • Industrie Manufacturière

1 499 adhérents • Hébergement et restauration

1 491 adhérents • Activités spécialisées, scientifiques et techniques

Une offre de services pour répondre aux besoins de nos adhérents

Conseils et sensibilisation pour améliorer la prévention primaire, suivi individuel des salariés en poste ou en difficulté : nos services sont ajustés aux besoins des entreprises.

1 796
Fiches Entreprises (FE) créées et 297 mises à jour, soit 81,8 % des adhérents de plus d'un an qui ont une FE.

3 446
documents uniques d'évaluation des risques professionnels à jour transmis (DUERP), soit 20 % des adhérents.

12 105
adhérents n'ont pas transmis de DUERP.



Le DUERP, c'est quoi ?

Obligatoire dans toutes les entreprises, quel que soit l'effectif ou le domaine d'activité, le document d'évaluation des risques professionnels (DUERP) sert à évaluer les risques auxquels les salariés sont exposés dans le cadre de leurs missions. L'AIST - La prévention active accompagne ses adhérents dans la compréhension, l'élaboration et la mise à jour de ce document essentiel.

La prévention des risques professionnels

La prévention des risques professionnels constitue l'un des piliers majeurs de l'offre de services de l'AIST - La prévention active. Les experts de l'association accompagnent et conseillent chaque entreprise adhérente dans l'évaluation de ses risques professionnels et la mise en œuvre de sa démarche de prévention. En intervenant directement sur le terrain, les préventeurs identifient les situations à risque et proposent des améliorations concrètes, qu'il s'agisse d'ergonomie, de toxicologie ou d'actions de sensibilisation destinées aux salariés.

10 043
adhérents ont bénéficié d'au moins une action de prévention primaire au cours des 4 dernières années, soit 136 994 salariés.

9 520
actions en milieu de travail (AMT) réalisées en 2025.

Une AMT, c'est quoi ?

L'action en milieu de travail (AMT) vise à prévenir les risques professionnels en évaluant les dangers, en adaptant les postes et l'environnement de travail, grâce à l'intervention de spécialistes. Son objectif ? Améliorer la sécurité et les conditions de travail des salariés tout en préservant leur santé mentale et physique.

886 adhérents
accompagnés sur l'outil Mon Document Unique, 4 fois plus qu'en 2024.

4 630
études de poste (vs 2 297 en 2024).

17
webinaires.

3 991
Fiches de Données Sécurité (FDS) saisies.

208
participations CSSCT dans 131 entreprises différentes.

113
adhérents touchés.

Le suivi individuel

Les salariés suivis par les équipes de l'AIST - La prévention active bénéficient, selon les cas, de différents types de visites :
+ Un suivi individuel (SI)
+ Un suivi individuel renforcé (SIR)
+ Un suivi individuel adapté (SIA)

71 429
visites réalisées.

94,2%
de travailleurs ont bénéficié d'une ou plusieurs visites de suivi de leur état de santé dans la période correspondant à sa fréquence de suivi.

● 2025 ● 2024

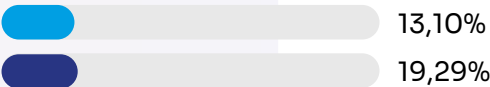
Visites réalisées par des médecins du travail



Visites réalisées par des IDEST



Part de visites IDEST non-honorées



212
accompagnements par psychologues du travail.

70
interventions collectives réalisées (RPS, QVCT...).

La prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi

L'AIST - La prévention active agit pour **prévenir la désinsertion professionnelle** en repérant les salariés à risque lors des visites médicales. Elle mobilise une équipe pluridisciplinaire pour rechercher, avec l'employeur et le salarié, des pistes de solutions adaptées : aménagements, reclassement, accompagnement.

L'AIST - La prévention active travaille aussi avec des partenaires pour sécuriser le parcours professionnel et favoriser le maintien en emploi des salariés fragilisés (vieillessement, handicap, accident du travail ou maladie professionnelle).

1 339
salariés déclarés inaptes (vs 1 279 en 2024).

32%
de maintien en emploi dans l'entreprise à l'issue de la prise en charge par la cellule PDP.

8 929
aménagements de poste demandés par nos médecins.

47
actions d'accompagnement social.



La Cellule PDP, c'est quoi ?

La Cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle réunit des experts et des partenaires du maintien en emploi. Sa mission ? Trouver, en concertation avec l'employeur et le salarié, des pistes de solutions adaptées pour favoriser le maintien dans l'emploi des salariés en difficulté, en prenant en compte leur situation et celle de l'entreprise.

Notre mission

Depuis 1943, la mission de l’AIST – La prévention active est d’éviter toute altération de la santé des salariés. Au-delà de la visite médicale, les collaborateurs de l’association accompagnent les entreprises, interviennent le plus possible en amont et tout au long de la carrière professionnelle pour prévenir les risques et améliorer les conditions de travail de toutes et tous.

En plus de la Cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle présentée à la page 7, deux autres cellules existent à l’AIST – La prévention active :



La Cellule RPSO–QVCT, c’est quoi ?

La Cellule RPSO–QVCT réunit des experts et des partenaires du maintien en emploi. Sa mission ? Trouver, en concertation avec l’employeur et le salarié, des pistes de solutions adaptées pour favoriser le maintien dans l’emploi des salariés en difficulté, en prenant en compte leur situation et celle de l’entreprise.



La Cellule SET, c’est quoi ?

La Cellule Statistiques–Epidémiologie–Traçabilité réunit un médecin du travail coordonateur, un statisticien, une assistante épidémiologie ainsi qu’une référente outil métier (le logiciel utilisé quotidiennement par nos équipes). Elle recueille des données et les restitue de façon collective aux branches, aux adhérents, et aux acteurs de l’AIST – La prévention active.

L’AIST – La prévention active est une association loi 1901, gérée par deux instances composées de représentants d’employeurs et de représentants de salariés : un conseil d’administration (CA) et une commission de contrôle composés de représentants des salariés et des employeurs. Elle est financée par la cotisation versée par les entreprises adhérentes.

Une équipe pluridisciplinaire

Animée et coordonnée par un médecin du travail, les équipes pluridisciplinaires de l’AIST – La prévention active interviennent directement sur le terrain pour apporter conseils et actions de prévention pour améliorer la santé et les conditions de travail.

219 salariés
177 femmes, 35 hommes.

Fonctions médicales
(en équivalent temps plein)

54
Assistantes Médicales.

42
Infirmiers et Infirmières de santé au travail.

37
médecins du travail.

Fonctions support
(en équivalent temps plein)

27
collaboratrices et collaborateurs aux Services Ressources Humaines, Comptabilité,Relation Adhérents, Informatique, Communication, Qualité, Maintenance, etc.

Fonctions de prévention
(en équivalent temps plein)

6
Ergonomes.

39
Conseillers Prévention & Techniciens Prévention.

3
Coordonneurs de collectifs médico - techniques.

2
Psychologues du travail.

2
Experts en risque chimique.

1
Hygiéniste du travail.

1
Météorologue.

Un Pôle d’expertises

Le Pôle d’expertises, basé à Clermont-Ferrand, intervient en soutien des équipes pluridisciplinaires sur l’ensemble du territoire couvert par l’AIST – La prévention active.

A l’initiative de l’EPD ou de l’entreprise, les membres du Pôle d’expertises accompagnent les adhérents et leurs salariés dans l’amélioration des conditions de travail sur des thématiques spécifiques à leurs activités. Ils réalisent aussi des sensibilisations sur ces mêmes thèmes (en inter ou intra entreprise, en présentiel ou distanciel).

Un réseau de partenaires pour une approche globale collaborative

L’AIST – La prévention active est aujourd’hui membre du réseau Présanse, l’association nationale représentant les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises en France.

Elle fait également partie de l’association régionale qui rassemble 20 autres services et permet de déployer des actions locales communes visant à renforcer la visibilité, enrichir l’offre de services, optimiser les coûts de fonctionnement et soutenir le développement ainsi que la pérennité des structures.

Par ailleurs, l’AIST – La prévention active s’inscrit dans une dynamique proactive de **coopération avec de nombreux partenaires territoriaux** afin d’amplifier l’impact de ses actions auprès des bénéficiaires et de renforcer la visibilité de son offre.

De même, un travail avec les branches professionnelles, et les organisations syndicales et patronales traduit la volonté de placer notre Service au cœur de l’environnement économique et social puydômois.

Le développement d’actions de sensibilisation collectives en collaboration avec nos partenaires est un fort enjeu pour les années à venir.

Par leur contribution, ces organisations soutiennent l’action quotidienne de nos équipes, qui interviennent régulièrement dans des secteurs spécifiques afin d’accompagner les entreprises du territoire et leurs salariés.

Journée Portes Ouvertes

Le 1^{er} juillet 2025, l’AIST – La prévention active organisait la première édition de ses Portes Ouvertes.

Un événement inédit qui a mobilisé largement nos équipes, nos partenaires (dont AGEFIPH et Transitions Pro), et nos visiteurs. Un groupe de travail transversal composé de 43 collaborateurs issus de toutes les équipes s’est investi pendant plusieurs semaines pour concevoir, préparer et animer cette journée.

Résultat ? Un accueil en continu de 7h à 19h, avec une offre riche :

7 ateliers et conférences animés par nos professionnels et partenaires, 11 stands thématiques et 1 point info central, 1 foodtruck, 1 quiz et des goodies remis aux visiteurs venus malgré les très fortes chaleurs (et les travaux de voirie).



Journée Parcours Prévention Intérimaires avec le FASTT

Le 3 juillet 2025, l’AIST – La prévention active en partenariat avec le FASTT (Fonds d’Action Sociale du Travail Temporaire), organisait pour la première fois, **une journée dédiée à la santé des intérimaires** : la Journée Parcours Prévention Intérimaires.



Une journée qui permet aux intérimaires et aux agences qui les emploient de bénéficier de plusieurs actions en un seul lieu (centre AIST de La Pardieu) et en 1h30 :

Action 1 : Visites médicales et entretien infirmiers avec 55 créneaux ouverts dont 46 pourvus.

Action 2 : Ateliers de prévention (AIST) : 2 thématiques au choix parmi les 3 proposées dont Port des EPI, Conduites addictives, Bruit au travail.

Action 3 : Atelier Truck Santé (FASTT) : 3 thématiques au choix dont Chasses aux risques, Conduites addictives, Risque routier et Risques de déplacement en entreprise.

Projet de service : une transformation au service de nos adhérents

Le dernier projet de service signé en décembre 2023 est particulièrement porteur de sens, puisqu'il s'appuie sur une vision commune et partagée, tout en définissant notre feuille de route pour les cinq prochaines années.

Accessible sur notre site web, le document donne un aperçu de nos grandes orientations et des actions que nous prévoyons de mettre en place d'ici 2028.

3 axes identifiés

- + Evolution de l'Organisation et des Pratiques ;
- + Culture de Prévention ;
- + Maintien dans l'emploi et prévention de l'usure professionnelle.

Un nouvel espace adhérent

Lancé en octobre 2025, un portail web unique, interactif et simple d'utilisation qui vous permet d'accéder en tout temps :

- + à la gestion de vos effectifs,
- + aux convocations de vos salariés,
- + aux demandes de rendez-vous pour certains types de visites médicales,
- + aux documents partagés avec l'AIST – La prévention active, dont les fiches d'aptitude, la Fiche d'Entreprise...
- + à vos informations d'entreprise,
- + à votre situation comptable et vos moyens de paiement.

Le lancement de ce nouvel espace a été accompagné d'une campagne de communication et de la mobilisation sans relâche de notre Service Relations Adhérents.

8
emailings spécifiques
nouvel espace adhérent

3
tutoriels vidéo d'aide
utilisateur

Exemples de réalisations

Production d'une nouvelle procédure Fiche de Données Sécurité / Cancérogène Mutagène Toxique pour la Reproduction

Réalisation d'une étude comparative des logiciels de traitement des Fiches de Données de Sécurité

Co-construction avec l'APAVE d'une formation risques chimiques personnalisée pour les Conseillers/Techniciens Prévention

Création d'un processus d'identification de création/reconnaissance de pratique harmonisée

Sondage interne sur l'accompagnement des adhérents aux Evénements Graves en Milieu de Travail



Côté projets

Futur siège et centre médical à Clermont-Ferrand La Pardieu

Le 15 février 2024, le Conseil d'Administration a validé le lancement du projet immobilier du futur siège de l'AIST - La prévention active. Preuve de la confiance des Administrateurs dans l'avenir des Services de Prévention et de Santé au Travail et de leur engagement dans une démarche d'amélioration continue de l'outil de travail ainsi que du service rendu à nos adhérents et à leurs salariés.

Un projet aux forts enjeux :

- + Amélioration de la continuité de service par la suppression des centres à 2 ou 3 Médecins,
- + Anticipation de l'évolution des pratiques et réponse à la pénurie de locaux,
- + Regroupement des équipes pour favoriser les synergies entre professionnels de santé, préventeurs, et fonctions supports,
- + Amélioration globale des conditions d'accueil des salariés.

Le bâtiment, qui regroupera les équipes des 5 centres médicaux de Clermont-Ferrand et sa couronne, ainsi que 2 sites techniques, sera situé Rue Eric de Cromières, dans le quartier de La Pardieu à Clermont-Ferrand.



Cérémonie de pose de la première pierre

Le 27 mai 2025, en présence de Claire Brette, présidente de l'AIST - La prévention active, la construction du futur siège social et centre médical a été lancée, au cœur du quartier stratégique de La Pardieu, à Clermont-Ferrand.

Un moment fort, symbolique, entouré de celles et ceux qui nous accompagnent au quotidien ou ont œuvré à ce projet structurant : partenaires, fournisseurs, anciens et actuels membres du Conseil d'Administration et de la Commission de Contrôle...

«C'est un bâtiment, certes. Mais bien plus que ça : un outil, un levier, un manifeste. Conçu pour favoriser les synergies métiers, optimiser nos moyens et renforcer notre réactivité, ce nouveau site de 4 000 m² accueillera bientôt près de 130 collaborateurs.

Un seul toit pour un service de prévention toujours plus efficace, humain et accessible.

[...] Dans un quartier en pleine mutation, connecté, vivant. Une adresse stratégique pour rayonner sur l'ensemble du Puy-de-Dôme et du secteur de Brioude. Un emplacement pensé pour les entreprises, pour les salariés, pour demain ».

Claire Brette



Signature du CPOM 2025-2030

Depuis la réforme de 2012 de la médecine du travail (loi n° 2011-867 du 20 juillet 2011 relative à l'organisation de la médecine du travail), les SPSTI sont dans l'obligation de signer un contrat tripartite afin de pouvoir exercer leurs missions.

Les CPOM sont des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens, conclus pour une durée de 5 ans maximum, entre :

- + Les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI),
- + La Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS),
- + La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT).

Ce contrat tripartite fixe, pour plusieurs années, les grandes orientations stratégiques du service et précise les moyens humains, matériels et organisationnels qui seront mobilisés pour atteindre ces objectifs.

Voici les volets d'actions qui ont été définis :

Prévention de la désinsertion professionnelle

1/ Anticiper la détection d'un risque de prévention de désinsertion professionnelle avant l'arrêt de travail et la reprise d'un emploi à la suite d'un arrêt de travail.

2/ Promouvoir le rendez-vous de liaison et la visite de pré-reprise.

3/ Développer le contenu et la mise en œuvre de la visite de mi-carrière, afin d'en faire un véritable outil de prévention de la désinsertion professionnelle.

4/ Coordonner la Cellule PDP avec l'ensemble des acteurs locaux œuvrant sur le champ du maintien en emploi (Service social CARSAT, CPAM, Service Médical, AGEFIPH, CAP EMPLOI, TRANSITIONS PRO, etc...).

Prévention des risques chimiques

1/ Accompagner les TPE-PME dans la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques chimiques et en particulier des agents chimiques CMR.

2/ Accompagner les entreprises dans l'élaboration de la liste des travailleurs exposés aux agents chimiques CMR.

2025 en quelques repères

- Vie du Service
- Evènements externes



Pose de la **Première Pierre** du futur siège social et grand centre médical clermontois

Notre cellule PDP au **Forum régional emploi**, organisé par Handisup

FEVRIER

MARS

AVRIL

Parution de notre article sur les TMS des bouchers dans une **revue spécialisée de l'INRS**

Rencontres adhérents, à Saint-Sauves et Pontaurmur

Lancement de la campagne d'**appels à cotisation 2025**



MAI

JUILLET

1ère édition de la **Journée Parcours Prévention Intérimaires**, dédiée à la santé des intérimaires, en partenariat avec le FASTT

1ère édition de la **Journée Portes Ouvertes AIST** - La prévention active, au centre du Brézet



AOÛT

Lancement du **nouveau site web** après une refonte totale

SEPTEMBRE

Participation au **podcast Paroles de dirigeants** de notre Psychologue du travail, dans l'épisode sur le stress



Crédit photo : Medef Puy-de-Dôme
<https://podcast.ausha.co/paroles-de-dirigeants-medef-puy-de-dome/paroles-de-dirigeant-episode-8-le-stress>

OCTOBRE

Lancement du **nouvel espace adhérent** auprès de 16 000 utilisateurs

Mise en production du **nouvel outil métier** «Pulse», utilisé pour le travail sur informatique quotidien des équipes du Service

Création du **Guichet unique AIST** - La prévention active, une équipe dédiée de support adhérents et salariés

NOVEMBRE

Notre cellule PDP au **Forum Santé Mentale** organisé par Cap Emploi 63

Signature du **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2025-2030**, fixant ainsi les grandes orientations stratégiques du service



Investissement dans une nouvelle application pour **prévenir le risque chimique**, Toxilist

DECEMBRE

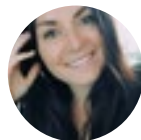
Notre cellule PDP au **Forum de la reconversion professionnelle**, organisé par Transitions Pro

Assemblée Générale Ordinaire et conférence **“Absentéisme, désengagement, turnover : comprendre pour agir”**



Une certification qui assure la même qualité de service pour tous

interview



Plus agiles
et mieux équipés
pour répondre aux
besoins
des entreprises
adhérentes

Questions à Camille Béraud,
Responsable Qualité, AIST -
La prévention active

Impliquée depuis plusieurs années dans une démarche qualité constante, amorcée avec la certification AMEXIST III obtenue en 2022, l'AIST - La prévention active a poursuivi cette démarche d'amélioration continue, pour aboutir, durant l'année 2024, au démarrage du projet de certification AFNOR SPEC 2217. Fort de la mobilisation collective de ses équipes, l'AIST - La prévention active a accompli une avancée significative en accédant au niveau 1, construisant un socle solide avant sa montée en puissance.

Pouvez-vous nous expliquer quelle certification visez-vous et pourquoi ce choix ?

«Tout service de prévention et de santé au travail inter-entreprises doit être certifié avant le 1er mai 2025 sur la base de l'AFNOR SPEC 2217 et du plan de contrôle associé. L'AFNOR SPEC 2217 s'intéresse à notamment à la qualité et l'effectivité des services rendus, à l'organisation de la structure et ses procédures, à sa gestion financière, sa tarification... Des exigences en termes de cybersécurité et protection des données personnelles sont également définies.

3 niveaux de certification existent : Niveau 1 (engagement), Niveau 2 (maîtrise) et Niveau 3 (conformité)».

«L'AIST - La prévention active a choisi de viser le niveau 1 de cette certification. Cela nous permet de structurer et formaliser les processus internes, assurant ainsi une base solide pour les étapes suivantes de certification. Cela démontre également un engagement envers la qualité et la conformité dès le début du processus de certification.»

Quelles sont les principales étapes de la démarche de certification que vous avez mises en place ?

«Plusieurs étapes cruciales ont été mises en oeuvre pour atteindre nos objectifs. Tout d'abord, nous nous sommes familiarisés en profondeur avec les critères et les attentes définis dans le référentiel AFNOR SPEC 2217. Cette étape a impliqué une lecture attentive du document de référence et un travail collaboratif avec le réseau des responsables qualité des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) de la région Auvergne-Rhône-Alpes (ARA).

Ensuite, l'engagement de la Direction et de la Présidence a été formalisé, notamment à travers la définition et la communication de notre politique d'amélioration continue. Cette démarche a souligné l'importance accordée à la démarche de certification au plus haut niveau de notre organisation. Parallèlement, une équipe dédiée à la mise en conformité a été constituée et accompagnée. Cette équipe, composée de pilotes et de copilotes de processus constituant notre Copil Qualité, a joué un rôle central dans la conduite du projet.

Une évaluation rigoureuse de nos pratiques actuelles par rapport aux exigences du référentiel a été entreprise. Cette analyse de notre situation actuelle a été réalisée de manière régulière, notamment grâce à la mise en oeuvre d'une autoévaluation approfondie.

La planification de la mise en conformité a également été une étape clé. Cela a impliqué la définition d'un plan d'actions détaillé afin de mettre en oeuvre les changements nécessaires pour répondre aux exigences de la certification.

De plus, la formalisation des procédures requises a été entreprise en collaboration étroite avec les pilotes et les copilotes de processus. Cette démarche a également tenu compte des travaux réalisés par la commission qualité ARA, assurant ainsi une cohérence et une harmonisation des pratiques.

Enfin, une sensibilisation active de l'ensemble des collaborateurs à l'importance de la certification et à ses exigences a été menée. Des communications régulières ont été diffusées via notre plateforme intranet, et des interventions ont été organisées lors de différentes rencontres métiers afin d'informer et d'impliquer l'ensemble du personnel dans cette démarche. Un accompagnement spécifique a également été mis en place pour les collaborateurs qui ont été audités, afin de les préparer au mieux à la visite de certification».

Quelles sont les étapes à venir ?

« Communication des nouvelles procédures à l'ensemble du personnel (publications intranet), accompagnement à leur appropriation (interventions prévues auprès des différents collectifs sur les sujets qui les concernent), mise en oeuvre des procédures par les collaborateurs, surveillance et évaluation régulière du respect des procédures afin de veiller à la performance des processus (planification d'audits internes).

En parallèle, nous préparons déjà le recueil des indicateurs attendus par les niveaux 2 et 3, en lien avec les fonctionnalités de notre prochain outil métier (prévu courant 2025)».

Quels bénéfices attendez-vous de cette certification pour votre organisation ?

«Cette démarche de certification doit bénéficier significativement à notre service et, in fine, à nos adhérents. Tout d'abord, elle assure notre conformité réglementaire, garantissant que notre organisation respecte scrupuleusement les exigences légales et réglementaires en vigueur.

Ensuite, la certification nous permet d'optimiser nos processus et d'améliorer notre efficacité opérationnelle. Grâce à une meilleure organisation et à une définition claire des pratiques de chacun, nous visons à optimiser nos actions et à harmoniser le service rendu à nos adhérents et leurs salariés.

Par ailleurs, l'obtention de cette certification renforce notre crédibilité et la confiance de nos adhérents et partenaires. Elle démontre concrètement notre engagement dans une démarche d'amélioration continue et atteste de notre capacité à satisfaire des exigences de certification élevées.

Enfin, cette démarche favorise le développement d'une culture d'amélioration continue au sein de notre service. En suivant régulièrement nos pratiques et en mettant en oeuvre des ajustements et des améliorations, nous cultivons une dynamique d'évolution constante pour toujours mieux servir nos adhérents».

Le suivi de la satisfaction adhérents et salariés

En 2024, et dans le cadre de la certification prévue pour 2025, conformément au référentiel de certification, l'AIST - La prévention active a dû mettre en place un dispositif interne d'évaluation de la qualité du service rendu aux parties prenantes des entreprises adhérentes : employeurs, salariés et leurs représentants.

Pour répondre aux exigences de la certification, un dispositif complet d'évaluation de la satisfaction a été créé :

- + évaluation post parcours d'adhésion
- + évaluation post intervention en entreprise
- + post visite médicale / entretien infirmier
- + évaluation post webinaire / atelier

Les avis Google sont également intégrés dans ce dispositif, afin de suivre le niveau de satisfaction et maintenir une vigilance quant aux retours d'expériences des adhérents/salariés venus en visite.

Côté Communication

11 newsletters «Vos actus Prévention et Santé au travail du mois». 62,9% de taux d'ouverture.

66 posts LinkedIn. 1 995 abonnés LinkedIn. +38 %

31 posts Facebook. 226 abonnés Facebook.

28 posts Instagram. 241 abonnés Instagram.



Première Journée Portes ouvertes

En juillet 2025 était organisée la première édition des Portes Ouvertes de l’AIST – La prévention active, au centre AIST du Brézet, à Clermont-Ferrand. Un succès en chiffres et en appréciation par nos visiteurs et nos collaborateurs impliqués :

83 visiteurs
11 stands, 7 ateliers/conférences
Journée continue de 7h-19h
1 quiz et une gagnante

Refonte du site web

En août 2025, après presque 9 ans de bons et loyaux articles, publications, et mises en ligne, le site web a fait peau neuve : Parmi les améliorations :

Une enveloppe graphique modernisée.

Une navigation simplifiée, plus intuitive, pour que chaque visiteur du site puisse trouver rapidement les informations qu’il est venu chercher.

Une nouvelle rubriques « ressources », qui mêle actualités (évolution de réglementation...), dossiers thématiques, articles de fond, et outils à utiliser pour faire progresser la prévention chez nos adhérents.

Une rubrique « événements », pour mettre en avant nos actions terrain, webinaires, ateliers, participation salons, journées portes ouvertes, rencontres de bassin etc.

Campagne d’affichage Stop aux violences

En décembre 2025, face à la hausse inquiétante des actes de violence à l’encontre de collaboratrices et collaborateurs de l’AIST – La prévention active. nous avons lancé une campagne d’affichage et de sensibilisation. Un message essentiel à toutes les personnes accueillies dans nos centres : **STOP aux violences. Aucune violence verbale, physique ou sexuelle n’est tolérée.**

Les affiches sont désormais visibles dans chaque bureau de consultation, sur les écrans des espaces d’attente, et le message a également été relayé dans la newsletter adhérents de décembre.

Article TMS Bouchers paru dans l’INRS

En2020,legroupedetravail«TroublesMusculoSquelettiques» lançait son action de prévention dans le secteur de la boucherie-charcuterie.

Ce secteur présentait des indicateurs de santé prégnants corrélés à un déficit d’actions de prévention mises en place, à l’inverse d’autres secteurs concernés par la problématique des TMS (aides à domicile, garages...).

Un article de 14 pages à été publié sur notre étude la revue «Références en santé au travail» de l’INRS, avec à l’écriture le Dr Marie-Noëlle SOMBARDIER, le Dr Martine JACQUAND et Dorian MAGNE.

C’est un beau coup de projecteur pour ce travail mené par les collaborateurs de l’AIST – La prévention active.

Lexique

A
AAD – Aide A Domicile
ACD – Agents Chimiques Dangereux
AES – Accident d’Exposition au Sang
AMT – Action en Milieu de Travail
APRES – Action Précoce pour le Retour en Emploi d’un Salarié
ARPIJ – Action de Remobilisation Professionnelle en période d’Indemnités Journalières
AT – Accident du Travail

C
CHSCT – Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail
CLP – Classification, Labelling, Packaging
CMR – Cancérogène Mutagène Reprotoxique
CMT – Commission Médico-Technique
CNPST – Comité National de Prévention et de Santé au Travail
CPAM – Caisse Primaire d’Assurance Maladie
CPS – Carte de Professionnel de Santé
CROCT – Conseil Régional d’Orientation sur les Conditions de Travail
CRPRP – Comité Régional de Prévention des Risques Professionnels
CSE – Comité Social et Economique
CSSCT – Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

D
DGT – Direction Générale du Travail
DIUST – Diplôme Inter-Universitaire de Santé au Travail
DMST – Dossier Médical en Santé au Travail
DMSTI – Dossier Médical en Santé au Travail Informatisé
DP – Délégué du Personnel
DPAE – Déclaration Préalable A l’Embauche
DREETS – Direction Régionale de l’Économie, de l’Emploi, du Travail et des Solidarités
DSN – Déclaration Sociale Nominative
DU – Document Unique
DUERP – Document Unique d’Evaluation des Risques Professionnels
DUP – Délégation Unique du Personnel

E
EFR – Epreuves Fonctionnelles Respiratoires
EMA – Examen Médical d’Aptitude
EMP – Examen Médico-Professionnel
EPI – Equipement de Protection Individuelle
EPST – Equipe Pluridisciplinaire de Santé au Travail
ESME – Equipe Soutien Maintien dans l’Emploi
ETC – Equivalent Temps Complet
ETT – Entreprises de Travail Temporaire
EvRP – Evaluation des Risques Professionnels

F
FASTT – Fond d’Action Social du Travail Temporaire
FDS – Fiche de Données de Sécurité
FE – Fiche d’Entreprise

G
GPP – Groupe de Pilotage de la Pluridisciplinarité
GPEC – Gestion Prévisionnelle de l’Emploi et des Compétences

I
IDEST – Infirmière Diplômée d’Etat en Santé au Travail
IFC – Indemnité de Fin de Carrière

IJ – Indemnités Journalières
INVS – Institut National de Veille Sanitaire
IPRP – Intervenant en Prévention des Risques Professionnels

M
MCP – Maladies à Caractère Professionnel
MDPH – Maison Départementale des Personnes Handicapées
MEE – Maintien En Emploi
MIT – Médecin Inspecteur du Travail
MP – Maladies Professionnelles
MSA – Mutualité Sociale Agricole

O
OETH – Obligation d’Emploi des Travailleurs Handicapés
OPCA – Organisme Paritaire Collecteur Agréé
OPPBTP – Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics
ORSB – Observatoire Régional de Santé en Bretagne

P
PCA – Plan de Continuité d’Activité
PDP – Prévention de la Désinsertion Professionnelle
PME – Petites et Moyennes Entreprises
PMR – Personne à Mobilité Réduite
PPS – Prestations Ponctuelles Spécifiques
PRA – Plan de Reprise d’Activité
PRITH – Plan Régional pour l’Insertion des Travailleurs Handicapés
PRST – Plan Régional Santé Travail
PUP – Prévention de l’Usure Professionnelle

R
RGPD – Règlement Général sur la Protection des Données
RPS – Risques Psycho-Sociaux
RQTH – Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé

S
SEPH – Semaine pour l’Emploi des Personnes Handicapées
SIA – Suivi Individuel Adapté
SIADV – Service Interrégional d’appuis aux Adultes Déicients Visuels
SIR – Suivi Individuel Renforcé
SPST – Service de Prévention et de Santé au Travail
SPSTI – Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises
SST – Sauvetage et Secourisme du Travail
SSTI – Service de Santé au Travail Interentreprises
SMR – Surveillance Médicale Renforcée
SMS – Surveillance Médicale Simple

T
TH – Travailleur Handicapé
TMS – Troubles Musculo-Squelettiques
TPE – Très Petite Entreprise

V
VIP – Visite d’Information et de Prévention
VIPI – Visite d’Information et de Prévention Initiale
VP – Visite Périodique
VPR – Visites de Pré-Reprise

AIST - La prévention active

Votre partenaire santé travail pour
préserver la santé et l'emploi de tous



Des questions ?

Service Relation Adhérents
service.adherents@aistlpa.fr

Pôle d'expertises
expertises@aistlpa.fr

Cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle
cellulePDP@aistlpa.fr

Cellule Risques Psycho Sociaux Organisationnels -
Qualité de Vie et Conditions de Travail
celluleRPSOQVCT@aistlpa.fr

Document Unique d'Evaluation
des Risques Professionnels
duerp@aistlpa.fr